



## DDP ISDEC 183214 – SPICT Deux (2) 9.1 Gestionnaires de Projet – L3

### Questions Reçues

Q1- Est-il possible de fournir une proposition électronique en réponse à cette DPP en format Microsoft Word ?

R1- La Couronne n'acceptera pas de soumissions électronique.

Q2- Y a-t-il eu au cours des 24 derniers mois, une ou plusieurs ressources effectuant des services similaires ou identiques à ceux demandés dans la présente demande de propositions ? Si oui, pouvez-vous nous fournir la valeur du contrat et le nom de la société en vertu de laquelle les services ont été/sont fournis ?

R2- Non.

Q3- PR8 : obtenez-nous également 6 points si vous avez une certification PgMP ou ne pouvant prétendre au statut de "d'autres Certifications" pour 1 point ?

R3- Maximum de 6 points sera attribué pour ce critère. PgMP est acceptable comme "autres certifications" et sera donnée un (1) point.

Q4- Dans la partie 5.3 Certification des langues indique que les consultants doivent être parfaitement bilingues en français et en anglais mais il n'est pas précisé de façon impérative dans la grille. Je voulais juste confirmer qu'il est obligatoire pour les gestionnaires de projet à la fois être parfaitement bilingue en anglais et en français ?

R4- Le projet les consultants doivent être unilingues en anglais. Les ressources bilingues sont aussi acceptables. Veuillez-vous reporter à l'amendement n° 1 document annexé à cet APM pour la correction.